



Le 1^{er} diplôme Professionnel **Moniteur Roller avec spécialité sportive**



Ce que vous pouvez faire avec ce CQP

Le **CQP « Moniteur de Roller Sports »** permet d'encadrer **contre rémunération** l'initiation au Roller et l'encadrement **dans une spécialité sportive*** jusqu'aux premiers niveaux de compétition.



Les conditions pour entrer en formation

ADMINISTRATIF

- Être âgé(e) de **18 ans**.
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du roller et de l'option choisie.



EXPERIENCE ET NIVEAU ROLLER

- Être titulaire du **BEF1 ou BIF ou 100h d'expérience pédagogique****
- Être titulaire **Roue Rouge** (version Gymnase, Urbain ou Skatepark)

**** Si vous n'êtes pas titulaire de BEF 1 dans la même option:**

*Vous répondez aux exigences administratives mais vous n'êtes pas titulaire du BEF 1 dans l'option visée, vous pouvez entrer en formation soit avec un BIF Roller soit en justifiant d'une **expérience de 100h d'encadrement sportif**.*



La formation et le calendrier

- **Date limite d'inscription : 1er juin 2019**
- **Un positionnement en visioconférence : 18, 19 ou 20 juin 2019** : deux entretiens conduisant à un bilan des acquis, savoir-faire et connaissances en vue de contractualiser un **parcours individualisé de formation** (avec d'éventuels allègements de formation).
- **La formation : 4 semaines du 30 septembre 2019 à fin mars 2020** (5 semaines si vous n'avez pas le BEF 1).



2 Semaines
Formation Générale Moniteur
5 lieux au choix
PARIS, BORDEAUX, LYON, LILLE, RENNES



2 Semaines
Formation Spécifique
à l'option choisie*
voir calendriers par option



- **Un Stage en club : 140h** minimum à effectuer dans **une structure en lien avec l'option choisie*** entre octobre 2019 et avril 2020 (encadré par un Tuteur situé dans le même département et titulaire d'un DEJEPS).
- **Un Examen Final** : entre le **6 et le 12 avril 2020** : **1 Epreuve pédagogique et 1 Oral professionnel.**

Le Coût de la formation

Statut	Coût maximum *
Votre formation est financée (OPCO, Pôle emploi, Conseil Régional, Club...).	2 150,00€
Vous ne bénéficiez d'aucun financement.	1 150,00€
Vous ne bénéficiez d'aucun financement et vous êtes Athlète de Haut Niveau.	300,00€

* Coût susceptible de diminuer suivant diplôme et expérience.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.



Les Aides au financement

- **Demandeurs d'emploi** : Pole Emploi (+26 ans), Mission Locale (-26 ans), Conseil Régional, Conseil Départemental, Mairie.
- **Salariés** : prise en charge des frais pédagogiques : OPCO (alternance, CPF) et FONGECIF (CPF de Transition professionnelle = ancien CIF).
- **Travailleur indépendant** : Fonds d'assurance Formation
- **Sportif de Haut Niveau** : DRJSCS et Conseil Régional.